

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et non payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

7 Juin 1883.

UN ENNEMI CACHÉ.

Dans son discours de samedi au Sénat, sur l'expédition du Tonkin, M. Challemel-Lacour a fait un inquiétant aveu :

« Nous savons, messieurs, qu'on travaille à exciter la Chine, et nous savons qui l'excite. Nous voyons des passions qu'on devait croire assoupies pour toujours se réveiller avec violence. Nous espérons qu'à force de sang-froid, de patience, de mesure, nous aurons raison de ces passions, nous ferons tomber cette colère apparente, nous donnerons à cette fumée le temps de se dissiper. Nous pensons aussi que la Chine ne se laissera pas entraîner. »

Qui donc excite la Chine contre nous ? Quelle puissance européenne a intérêt à nous mettre sur les bras cet ennemi embarrassant et lointain ? Est-ce la Russie ? Non, évidemment, la Russie n'a point d'intérêts dans les mers du Tonkin, et elle ne désire pas affaiblir notre situation en Europe ; elle nous trouve au contraire trop faible. Est-ce l'Italie ? Tant pis, car l'Italie n'est que l'avant-coureur de l'Allemagne. Est-ce l'Allemagne elle-même ? Mais l'Allemagne nous encourage de toutes ses forces dans nos entreprises coloniales ; elle nous a poussés en Tunisie. « Si vous saviez, disait à cette époque notre ministre des affaires étrangères, le naïf Barthélemy Saint-Hilaire, si vous saviez quels services l'Allemagne nous a rendus ? »

Est-ce l'Angleterre ? Longtemps la France moderne a compté sur l'alliance anglaise à laquelle elle a fait des sacrifices sans nombre ; la vieille haine de « la perfide Albion » que l'on croyait assoupie, se réveille-t-elle avec violence ?

Les articles irrités de la presse britannique pourraient le faire supposer. Mais si l'An-

gleterre excite la Chine contre nous, dans quels périls allons-nous être engagés ! L'Angleterre fait avec la Chine un commerce considérable, une guerre amènerait un blocus des côtes chinoises et gênerait beaucoup le trafic des négociants anglais. L'Angleterre se vengera des pertes que nous lui ferions forcément subir et elle a un moyen aussi simple que terrible. Elle occupe l'Égypte ; qu'elle barre le canal de Suez à nos vaisseaux de guerre sous prétexte de neutralité, et voilà nos vaisseaux obligés de faire le tour par le cap de Bonne-Espérance, à moins que notre flotte ne veuille forcer le défilé et envoier des boulets de canon aux navires anglais, alors c'est bien une autre histoire.

M. Challemel-Lacour ne s'est pas expliqué clairement, et a jeté l'inquiétude dans le pays ; il a aussi manqué de prudence en dénonçant si haut les intrigues hostiles d'une puissance qu'il n'ose nommer.

Nous demandons à savoir quelle est cette puissance, et à connaître ce qui se passe au Tonkin.

Chronique générale.

Les Chambres se sépareront, très-probablement, dit le *Rappel*, la veille de la fête nationale du 4 juillet.

Il y a deux raisons à cela : d'abord, il est entendu que le budget de 1884 ne pourra pas être discuté avant les vacances ; ensuite il y a l'obligation pour nombre de députés et de sénateurs de prendre part à la lutte électorale pour le renouvellement des conseils généraux. 134 députés et sénateurs, ni plus ni moins, sont soumis à ce renouvellement des assemblées départementales.

Ce renouvellement doit avoir lieu nécessairement dans la seconde quinzaine de juillet, puisque la session des conseils généraux a lieu au mois d'août. Il en résulte donc que les Chambres devront se séparer vers le 4 juillet.

D'ici au 4 juillet, le Chambre n'a plus que 48 séances publiques à tenir. Par suite, son ordre du jour va être forcément restreint.

Le bruit court que M. Charles Brun, ministre de la marine, dont l'incapacité s'est péniblement révélée en ces derniers jours, ne conservera pas son portefeuille.

Il serait question de le remplacer par un amiral.

Chose étonnante, M. Jules Ferry voudrait reprendre l'amiral Jauréguiberry qui est, avec M. Grévy, on le sait, le principal auteur de nos malheurs au Tonkin.

Un décret en date du 5 juin, et publié par le *Journal officiel* d'hier, nomme M^r Guilbert, évêque d'Amiens, à l'archevêché de Bordeaux. Il convient de citer le texte de ce décret :

« M. Guilbert (Aimé-Victor-François), évêque d'Amiens, est nommé à l'archevêché de Bordeaux, vacant par le décès de M. le cardinal Donnet. »

L'Intransigeant ne se lasse pas de flétrir ceux qui ont voulu battre monnaie au prix du sang de nos soldats :

« Lorsqu'aux premiers bruits de l'expédition qui nous a coûté déjà la vie du commandant Rivière, en attendant mieux, nous avons dénoncé l'entreprise comme une pure affaire financière, destinée à enrichir les corsaires dont les pavillons, pour être tricolores, n'en sont pas moins noirs, nous avions les plus solides raisons pour mettre en garde le public contre le nouveau guet-apens à main armée dont il allait tomber victime. »

C'est à la conquête de la toison d'or et autres métaux que sont partis les Argonautes du péristyle de la Bourse. Seulement, ils ont trouvé plus commode de faire relâche au premier estaminet situé sur leur route, et d'envoyer là-bas, à leur place, des officiers comme Rivière et ses compagnons. Car dans les guerres du Tonkin, comme dans celles

de Tunisie, il y a ceux qui touchent et il y a ceux qui meurent. »

Nos lecteurs n'ignorent pas qu'un conflit a éclaté entre le Conseil municipal de Paris et le préfet de la Seine. C'est à propos d'une vétille que le Conseil a infligé à M. Oustry un vote de blâme. Querelle municipale est synonyme de querelle d'Allemands. La tactique des autonomistes, de ceux qui rêvent d'une résurrection de la Commune, de sinistre mémoire, n'est pas d'avoir un préfet plutôt qu'un autre, mais de n'avoir pas de préfet du tout. Ce qu'ils veulent, c'est un maire ; un maire qui, étant donné une cité immense comme Paris, serait un chef du pouvoir exécutif disposant d'une administration, d'une police, d'une armée. L'Hôtel-de-Ville deviendrait un Parlement et Paris un Etat dans un Etat.

La lutte contre M. Oustry n'est donc pas une lutte personnelle. Les feuilles intransigeantes ont annoncé que le préfet actuel serait remplacé par M. Jules Cambon, préfet du Nord. Eh bien ! il est probable que si M. Oustry cédait sa place à M. Cambon, celui-ci ne tarderait pas à la céder à son tour à un nouveau préfet, et ainsi de suite jusqu'au jour où le pouvoir central se déciderait, de guerre lasse, à céder aux réclamations de la faction autonomiste du Conseil municipal.

Cette tactique a été percée à jour. Aussi le pouvoir central est-il décidé à maintenir *per fas et nefas* M. Oustry à la tête du département de la Seine. Dans quelques mois, les conseils municipaux devront procéder à leur renouvellement. Le ministère en profitera pour faire vider cette querelle devant le suffrage universel par une lutte à outrance contre les candidats du parti radical. Par malheur, le résultat des élections municipales parisiennes n'est pas douteux. L'élément intransigeant en sera renforcé et le conflit se perpétuera jusqu'au jour où il se trouvera un gouvernement assez fort, assez assuré du lendemain pour mettre à la raison cette poignée de fauteurs de troubles et de révolutions.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES MONTGOLFIER

DÉCOUVERTE DES AÉROSTATS.

Il était une heure trois quarts, lorsque les deux aéronautes, exécutant la première des manœuvres conçues par l'habile physicien, jetèrent dehors dix-neuf livres de lest ; l'équilibre fut rompu, l'aérostat gonflé dans le jardin des Tuileries se détacha du sol et avec une vitesse accélérée s'éleva jusqu'à trois cents toises. Charles observait son baromètre.

Il devait se signaler par une merveilleuse habileté scientifique.

Son trajet aérien, remarquable à tous égards, une première descente, une seconde ascension à près de trois mille mètres qu'il effectua seul en partant, cette fois, des plaines de Nesles, sont des titres à l'admiration du monde entier.

Sur les conclusions du rapport en date du 23 décembre 1783, adressé à l'Académie des sciences par une éminente commission, le prix fondé pour l'encouragement des sciences et des arts fut attribué aux frères Montgolfier. Déjà, dans la séance

du 10, le titre d'associés surnuméraires leur avait été décerné ainsi qu'à Charles, Robert, Pilâtre de Rozier et au marquis d'Arlandes.

Les faveurs royales se répandirent en même temps sur tous les coopérateurs de l'invention nouvelle : des pensions leur furent allouées ; Étienne fut décoré de l'ordre de Saint-Michel ; Joseph fut pensionné de 1000 livres et une médaille fut frappée en l'honneur des frères Montgolfier qui reçurent enfin la plus haute, la plus exceptionnelle et la plus touchante des récompenses : — Leur vieux père était anobli.

Adélaïde la railleuse avait donc prophétisé de bonheur.

Chose unique dans les fastes nobiliaires : la distinction qui l'emportait alors sur toutes les autres remontait à une génération. Les lettres de noblesse le constatent ainsi :

« Ce sera tout à la fois récompenser dignement et les travaux du père et la belle découverte des machines aérostatiques, entièrement due aux connaissances et aux recherches de ses deux fils. »

Telle est l'histoire des magnifiques débuts de l'aérostation que, par une sorte de miracle, n'assombrit aucun accident. Les témérités se transformèrent en preuves. Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes jouent leur vie avec un entrain si franchement français qu'on ose à peine les taxer de folie ; l'heureux Charles, par sa science et son

habile sang-froid, consomme la conquête ; le succès semble présager de nouveaux succès, et tous les honneurs sont rendus aux Montgolfier dont la modestie surpasse encore le mérite.

En janvier 1784, Joseph exécutait à Lyon la mémorable et périlleuse ascension du *Flesselles* qui ne parvint qu'à grand-peine au confluent de la Saône et du Rhône, après avoir couru risque d'être englouti dans le fleuve, fut ensuite poussé vers les marais de Genissieux et finit par atterrir lourdement, non sans dommages pour les voyageurs aériens.

Joseph se signale ensuite, tour à tour, et par les nombreuses inventions qui témoignent de son génie, et par une conduite héroïque durant les jours troublés de la Révolution, en s'exposant aux plus grands périls pour sauver des proscrits des parlis mis successivement hors la loi.

Le vénérable Pierre de Montgolfier, né en 1700, était mort en 1793. Son fils Étienne, prématurément vieilli, devait le suivre dans la tombe dès l'âge de cinquante-quatre ans. Il mourut à Serrières le 2 août 1799, c'est-à-dire une semaine après le 26 juillet, jour où le sieur Lalande, de concert avec l'aéronaute Blanchard qu'il avait autrefois tant bafoué, opérait enfin sa petite promenade aérienne pour chercher le moyen qu'il ne trouva guère, de diriger les aérostats.

Joseph, à ce sujet, en était dès l'origine arrivé à

la conviction que l'utilisation des courants d'air favorables est l'unique solution du problème. On lui doit toutefois divers ingénieux projets qui ne furent jamais mis à exécution. Privé du précieux concours de son frère Étienne, et débarrassé comme il l'était, il se laissa distancer dans le domaine de sa féconde découverte, trop exaltée peut-être à l'origine, infiniment trop dédaignée plus tard, mais dont plusieurs considérables ascensions scientifiques et les services rendus par les ballons durant le siège de Paris ont surabondamment démontré la valeur. Elle a, du reste, confondu les négateurs de la funeste variété de Lalande et confirmé la foi des hommes qui aspirent aux grands progrès de l'humanité.

Joseph de Montgolfier fut de ceux-là. Ses travaux, ses actions, à peine indiqués sommairement dans la présente esquisse, attestent à la fois sa science, son mérite transcendant et sa noblesse de cœur. Son désintéressement était absolu, son abnégation allait jusqu'à l'oubli de lui-même. Ah ! combien cette âme d'élite eut besoin d'un guide tutélaire pour les choses d'ici-bas ! Thérèse Filhol, comme elle l'avait voulu, fut jusqu'à la fin de ses jours cet ange gardien.

Après avoir été administrateur du Conservatoire des Arts-et-Métiers et décoré de la Légion-d'Honneur en 1805, après avoir, de concert avec quelques amis tels que le baron de Gérando, conçu la

On va faire des préparatifs extraordinaires au Palais de Justice pour le procès de Louise Michel.

M. le président Ramé prendra des précautions inusitées pour maintenir l'ordre.

Le Paris dit qu'on a trouvé au domicile du sieur Pouget, un des secrétaires de Louise Michel, une quantité d'engins incendiaires et de matières explosibles, ainsi que des exemplaires d'une brochure qui a été distribuée dans les casernes.

Une conférence a eu lieu hier dans la tour de la Conciergerie, entre M. le président Ramé et Louise Michel.

L'accusée a persisté à ne pas vouloir de défenseur.

M. le président lui a déclaré que la loi l'obligeait à lui indiquer un avocat d'office.

— Je ne le reconnaitrai pas, a répondu l'accusée. Je ne veux d'autre défenseur que moi.

Des services religieux en mémoire de la mort du Prince impérial ont été célébrés mardi dans toutes les églises de Paris et dans un grand nombre de villes de France.

Ces services ont été commandés spontanément par les nombreux amis de la famille impériale.

Le centenaire de Montgolfier. — Le comité chargé d'élever un monument à la mémoire des frères Montgolfier a invité l'Académie des sciences à venir assister aux fêtes qui doivent avoir lieu dans la ville d'Annonay, à l'occasion du centenaire des premiers aérostats. La date en est fixée au 29 juillet prochain. Le comité a demandé à l'Académie de vouloir bien nommer une délégation qui sera spécialement chargée de la représenter. La ville est heureuse de pouvoir offrir d'avance l'hospitalité la plus complète à cette délégation, ainsi qu'aux membres de l'Académie des sciences qui voudront bien se joindre à elle.

AFFAIRES DU TONKIN.

Nous trouvons dans la France une longue dépêche de Moscou reproduisant une conversation du marquis de Tseng. L'ambassadeur chinois ne croit pas au succès de la mission de M. Tricou à Pékin. Il dit que le parti de la guerre en Chine est le plus puissant.

M. de Tseng déclare que la Chine est décidée à reconnaître le traité de 1862 entre la France et l'Annam.

Il ajoute que, suivant son opinion personnelle, la Chine, dans les circonstances actuelles, serait également disposée à reconnaître le traité de 1874, étant bien entendu toutefois :

1° Que le droit d'intervention de la France pour le maintien de l'œuvre ne devrait s'exercer que sur la demande de l'empereur d'Annam et cela, d'ailleurs, conformément aux clauses du traité ;

2° Que le traité ne serait pas considéré

première idée de la Société d'encouragement pour l'industrie, Joseph devenu, comme on le sait, membre de l'Institut, mérita par son hélier hydraulique le grand prix décerné en vertu du décret du 28 novembre 1809, à l'inventeur de la machine la plus importante pour les arts et les manufactures.

Lors de la distribution des récompenses aux Tuileries, il entendit l'empereur Napoléon qui disait : — « Comment ! Montgolfier vit donc encore ! » Mais on le devine, loin d'oser se montrer, il s'éclipsa.

Peu de mois après, le 28 juin 1810, à l'âge de soixante-dix ans, cet homme illustre succombait des suites d'une attaque d'apoplexie aux eaux de Balaruc, en léguant à sa famille la gloire d'un nom sans tache, à la France les fruits de son génie, au monde l'exemple de toutes les vertus.

G. DE LA LANDELLE.

FIN.

Après la publication de quelques petits feuilletons, nous commencerons, la semaine prochaine, LA BAGUE D'OPALE, par Édouard DIDIER. Viendra ensuite EDITH SARMANY, par Marie DE BESNERAY, roman dont nous faisons tout récemment l'éloge.

comme excluant la suzeraineté de la Chine sur l'Annam.

M. de Tseng croit, de plus, que le gouvernement chinois consentirait à ouvrir largement l'Yun — non au commerce français — mais il pense que la Chine n'aurait pas au-delà de ces concessions.

Interrogé sur la résistance que la France pourrait rencontrer au Tonkin, M. de Tseng affirme que la France devra, même si la Chine n'intervient pas, et uniquement pour vaincre les résistances et les difficultés locales, faire en hommes, en argent, dix fois plus de sacrifices qu'il n'en a été proposé.

Une dépêche d'Alger nous apprend que le ministre de la guerre a prescrit que le 1^{er} régiment de tirailleurs algériens devait se tenir prêt à partir, au premier signal, pour le Tonkin. (Temps.)

Au ministère des affaires étrangères on raconte que le Japon, dont la rivalité avec la Chine date de loin, serait disposé à prêter son concours à la France.

Mais, si les Japonais sont courageux, ils ne sont pas riches, et ils demandent des subsides.

Voilà un nouveau crédit sur la planche parlementaire.

Le National croit savoir que le conseil extraordinaire tenu lundi matin avait pour objet l'examen d'un plan de campagne militaire contre la Chine, fourni par un officier supérieur ayant habité le pays, dans l'hypothèse d'une rupture des relations diplomatiques avec ce pays.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 juin.

La Bourse n'est guère mieux impressionnée que la veille.

Les rentes sont faibles. Le 3 0/0 cote 79.90, l'amortissable 81.30 et le 5 0/0 108.68.

L'ensemble de la cote s'est ressenti des dispositions moins favorables qui se sont manifestées, et les valeurs sont devenues plus lourdes.

La Banque de France à 3,415, le Foncier à 4,315.

Seules les Obligations Foncières nouvelles sont restées fermes à 354.75 les libérées et 349 les non libérées.

La Banque de Paris est à 1,060. Le Lyonnais à 565 et la Banque Nationale à 255 est encore d'une négociation difficile.

Cette société et au capital de 30 millions dont la moitié versée, et comme au 31 décembre 1881 le portefeuille dépassait 15 millions, on voit que les difficultés seront grandes pour sortir de cette position. D'ailleurs la Bourse paraît avoir apprécié dans un sens peu favorable la situation de cette société, car les actions qui ont valu 675 et 700 (ce qui représentait une somme de 425 à 450) ne valent plus aujourd'hui que 255, soit 5 francs.

Le Suez, plus ferme, s'avance à 2,470 ; le Gaz est en hausse à 1,405.

Les chemins sont lourds et le marché des valeurs internationales nul.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un arrêté vient de déterminer les conditions dans lesquelles les bataillons scolaires pourront être passés en revue. Par analogie avec les prescriptions du décret du 13 octobre 1882, les officiers généraux, les officiers supérieurs, exerçant un commandement territorial, et les instructeurs en chef des bataillons scolaires, ont seuls qualité pour passer en revue et faire défiler devant eux ces bataillons.

Les préfets et les sous-préfets, dans l'étendue de leur circonscription administrative, dit le *Voltaire*, pourront demander à l'autorité militaire que les bataillons soient passés en revue et défilent en leur présence.

Dans aucun cas les prises d'armes, les revues et les défilés des bataillons scolaires ne pourront avoir lieu avec ceux de la troupe.

Ce sont les collégiens qui ne vont pas être contents !

THÉÂTRE DE SAUMUR.

C'est ce soir qu'a lieu la représentation de *Formosa*, avec M^{lle} Tessandier, M. Chelles et autres artistes de l'Odéon.

Samedi était donnée à Versailles la première représentation de la tournée.

Au nombre des spectateurs se trouvait le nouveau chevalier de la Légion-d'Honneur, M. Delaunay, sociétaire de la Comédie-Française, qui écrivit dimanche la lettre

suivante à M. Auguste Vacquerie, l'auteur de *Formosa* :

Mon cher ami,

Un grand succès hier soir pour *Formosa*. Grand succès pour l'œuvre, grand succès pour les artistes.

Tessandier et Chelles en tête ont monté à l'assaut du public ordinairement si froid à Versailles et ont enlevé le triomphe.

Trois rappels. Leur tournée commence bien. J'en suis heureux pour eux, et très-heureux pour vous, mon cher ami.

Je vous serre bien affectueusement la main.
DELAUNAY.

Le *Patriote* a donné, en ces quelques mots, l'intrigue de la pièce de M. Vacquerie :

Le drame se déroule en Angleterre, au XV^e siècle, vers la fin de la guerre des Deux-Roses. Le célèbre Warwick, le *faiseur de rois*, est profondément épris de lady Formosa, fille du comte d'Essex. Mais celle-ci ne l'aime point, elle a donné son cœur depuis longtemps au duc Jean, le rival d'Henri VI, prisonnier à la Cour de Londres. Il dépend de Warwick de placer sur le trône d'Angleterre l'un ou l'autre prétendant.

Sur les entrefaites, le duc Jean surprend le secret de Warwick et n'a immédiatement qu'une pensée, tant il est rongé par l'ambition, donner Formosa au *faiseur de rois*, pourvu que celui-ci la place sur le trône.

Ce marché honteux, bientôt conclu, est connu de Formosa qui continue, néanmoins, à aimer avec passion le duc Jean ; elle veut lui rappeler les serments qu'il a faits pour l'épouser, et se venger si elle ne réussit pas à l'attendrir.

Le duc se rend un jour chez Formosa, qui refuse de le recevoir et lui fait dire qu'elle attend Warwick. Une suivante cache le duc derrière un rideau, car il est curieux de savoir ce qui se passera entre Warwick et Formosa, mais cette dernière n'ignore pas sa présence. Tout ce qu'elle dit à Warwick s'adresse, en réalité, à Jean, qu'elle essaie d'attendrir indirectement ; elle n'y parvient pas. Alors, la fureur la gagne, elle éclate en imprécations contre le duc, qui demeure toujours caché. Exaspérée, elle écarte le rideau et le duc apparaît devant Warwick. Cette scène est admirable.

Ne pouvant épouser le duc et ne voulant pas se livrer à Warwick, Formosa prend une détermination suprême : elle s'empoisonne.

Le duc Jean est bien puni de sa mauvaise action, de l'acte de bassesse qu'il a commis, car c'est Henri VI que Warwick fait proclamer roi d'Angleterre.

Il y a des situations fort belles dans le drame de M. Vacquerie. Un souffle puissant y circule d'un bout à l'autre.

Le cirque Pinder, arrivé hier matin à Saumur, a fait une promenade pour montrer ses chevaux, ses chars, ses écuyers et écuyères. Cette cavalcade a parcouru les principales rues de la ville.

Deux représentations ont été données, l'une à 3 heures et l'autre à 8 heures du soir ; et ce matin il ne restait plus trace du matériel sur la place du Chardonnet.

Le cirque est aujourd'hui à Longué.

UN CÉLÈBRE JOUEUR DE BILLARD.

On nous annonce le prochain passage à Saumur d'un des plus forts joueurs de billard du monde entier, le professeur **Corard**, qui depuis trois années s'est fait connaître dans les plus grands cercles de Paris.

Voici la moyenne des séries de carambolages obtenus par ce professeur, depuis deux mois, au cours de son premier voyage dans les départements :

Rouen, grand café Steneret.....	442
Le Havre, café Guillaume Tell.....	315
Châlons-sur-Marne, café Bellevue.....	412
Douai, cercle des Officiers.....	428
Elbeuf, café de la Paix.....	602
Blois, café Jolliveau.....	507
Paris, cercle International.....	653
Bordeaux, café de l'École de droit.....	446

Par arrêté préfectoral en date du 21 mai dernier, M. Boutault, Paul, instituteur public à Brain-sur-Allonnes, pourvu du brevet supérieur, est nommé en la même qualité à Vézins.

M. Poirie, instituteur à Vézins, est nommé instituteur public à Brain-sur-Allonnes.

LA CATASTROPHE DE LA PAPERIE

(Nouveaux détails)

A quelque distance d'Angers, au-delà de Saint-Léonard, se trouve sur la gauche la carrière des Fresnaies. Deux ou trois cents mètres plus loin est la carrière de la Paperie, lieu de la catastrophe.

C'est vers trois heures et quart, lundi, que l'éboulement s'est produit, à cent soixante mètres environ de profondeur du puits n° 4.

Un bruit souterrain s'est fait tout à coup entendre et une masse de terre, qu'on évalue à cinq cents mètres cubes, s'est écroulée dans l'intérieur, comblant le puisard d'une épaisseur de cinquante mètres.

Dix-sept ouvriers travaillaient en ce moment dans les galeries. La catastrophe s'est produite tout à coup ; de sorte que seuls les quatre ouvriers qui se trouvaient auprès du bassicot au pied des échelles ont pu réussir à s'échapper, encore ont-ils été atteints plus ou moins grièvement :

Bonnet, Célestin, de Trélazé, et Hardouin, René, route de Saumur (Angers), légèrement blessés, ont gravi promptement les échelles et se sont rendus à pied à leur domicile.

Le jeune Bellouin, placé près du bassicot, se jeta dedans en donnant le signal de monter. Il a été retiré de la sorte, mais avec des blessures assez graves.

Lebreton, Léon, une jambe fracassée et atteint en plusieurs autres parties du corps, se cramponna aux échelles et en monta plusieurs sur les genoux.

Ces deux ouvriers transportés dans la soirée de lundi à l'hôpital d'Angers vont maintenant aussi bien que possible.

Le bruit causé par la chute de l'énorme masse de terre avait attiré les ouvriers sur l'endroit du sinistre. Mais il était impossible de tenter de sauver les victimes ; le gaz s'était éteint ; les échelles étaient brisées ; la masse de terre qui recouvrait les treize malheureux augmentait toujours, car l'éboulement continuait lentement. Personne ne pouvait donc descendre sans s'exposer à être enseveli en voulant secourir les perreyeurs.

Cependant la terrible nouvelle se répandit bientôt dans Trélazé et aux environs. Aussitôt les malheureux parents accoururent éplorés sur le lieu du sinistre. C'étaient des pleurs, des cris, une scène à fendre l'âme parmi ces malheureuses femmes et ces pauvres enfants privés de leurs soutiens.

Toute la nuit, la carrière a été visitée par de nombreuses personnes.

M. le directeur et les ingénieurs sont descendus à plusieurs reprises dans l'intérieur ; à chaque fois ils constataient qu'il était impossible d'essayer le sauvetage. Qu'on juge des déchirements de cœur de ces pauvres familles qui voulaient toujours conserver un peu d'espoir !

Mardi, M. l'ingénieur en chef et M. Hamon, directeur, sont descendus de nouveau, et d'une galerie latérale ils entendaient encore la terre tomber dans la chambre où l'éboulement s'est produit.

On estime, dit-on, qu'il sera impossible de retirer les cadavres avant deux ou trois mois. Peut-être même sera-t-on obligé d'abandonner ce puisard, à cause du danger de voir tout s'effondrer.

Dans la journée de mardi, M. le curé de Saint-Léonard est venu bénir cette immense tombe où treize victimes sont étouffées et peut-être ensevelies pour jamais.

(Journal de Maine-et-Loire.)

On lit dans le *Patriote* :

« M. le secrétaire général, qui remplace momentanément M. le préfet, a demandé à M. le ministre de l'intérieur un secours pour les familles des victimes.

» Mardi soir, à 3 heures, il y a eu au bord du puits n° 4, ainsi que cela se pratique habituellement, une cérémonie religieuse.

» On ne pourra commencer à découvrir les victimes qu'au bout de 12 ou 15 jours, par suite de la nécessité d'établir des échafaudages pour reconstruire la paroi qui a fléchi. »

M. William Pinder, directeur du *cirque royal d'Angleterre*, informe le public angevin qu'un tiers de la recette brute de la représentation du dimanche 10 juin, à 3 heures

de l'après-midi, sera versée à la Mairie au profit des victimes de la catastrophe des carrières.

A l'Alcazar, place Saint-Martin, un concert extraordinaire sera donné demain vendredi, avec le gracieux concours de M^{lle} Marie Soll, au bénéfice des malheureuses victimes de l'accident de la Papeterie.

ANGERS.

L'émeute au bal Rabouin. — Le 19 mai, au soir, il y avait foule au bal Rabouin, rue de la Madeleine, à Angers. Une querelle entre danseurs attira la police. Trois sergents de ville furent assaillis par un groupe de vauriens; l'un d'eux, cependant, put se dégager et alla chercher une patrouille de cuirassiers. La mêlée alors devint générale; tous les danseurs s'en mêlèrent, aux cris de: « A bas la police! A bas les cuirassiers! » Soldats et agents furent complètement enveloppés. Les pierres pleuvaient. Les soldats dégainèrent. C'était une bataille. Deux cuirassiers furent blessés à la tête, un autre eut son ceinturon brisé et son sabre tordu.

Enfin, force resta à la loi, les mutins furent dispersés. Cinq prisonniers, Brosseau, Beron, Leduc, Leden et Fayet, gens de petite vertu, restèrent aux mains de la police.

Vendredi dernier, les cinq prisonniers comparaissaient en police correctionnelle. M. le président a félicité les soldats et les agents de leur énergie et de leur modération, en déclarant qu'ils avaient eu raison de faire usage de leurs armes pour se défendre. Le ministère public s'est associé à ces déclarations.

Les cinq prévenus ont été sévèrement condamnés: Brosseau, à 2 ans de prison; Fayet, à 19 mois; Leduc, à 8 mois; Leden, à 6 mois; Beron, à 5 mois.

(Union de l'Ouest.)

L'Electeur de samedi a quelques observations amusantes, à propos de la procession générale de la Fête-Dieu, à Angers.

Ainsi, il a remarqué, entre les deux suisses qui ouvraient la marche, « quatre tambours civils ». Et il ajoute: « On nous affirme que ces citoyens étaient des tambours de la compagnie de pompiers. C'était leur droit, assurément, de figurer à la procession; MAIS A QUI APPARTENAIENT LES CAISSES? »

Oui, à qui appartenaient les caisses? Espérons qu'une enquête minutieuse et sévère permettra à l'Electeur de répondre à cette question toute pleine d'effroyables sous-entendus.

Autre remarque. L'Electeur a vu des dominicains et des capucins à la procession, et il affirme que les costumes de ces religieux « sont formellement (sic) interdits », en vertu de l'article 259 du Code pénal ainsi conçu: « Toute personne qui aura publiquement porté un costume qui ne lui appartient pas, sera punie d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans. »

Comment pourrait-on prouver que le cos-

tume de capucin n'appartient pas à un capucin? (Union de l'Ouest.)

Pendant que l'Electeur se hérisse à la seule idée que des peaux d'âne municipales aient pu servir à la procession de la Fête-Dieu, le Journal du Loiret nous rapporte qu'à Orléans, « un piquet d'honneur fourni par le bataillon des sapeurs-pompiers escortait le dais, que précédait l'excellente musique de ce corps. »

Un piquet de pompiers, la musique des pompiers! nul doute que le bataillon des pompiers d'Orléans sera passé par les armes! (Id.)

LA GRÊLE.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire:

« Nous recevons à l'instant des nouvelles des dégâts occasionnés par l'orage accompagné de grêle, qui a passé lundi soir sur les communes suburbaines de la ville d'Angers. Ils sont navrants. »

« Les récoltes sur la commune d'Ecoulant ont été hachées par la grêle; il ne reste absolument rien, les fermiers sont désespérés. »

« Dans une ferme de la commune d'Ecoulant on a trouvé sur le bord d'un fossé des grêlons agglomérés qui formaient un bloc compacte mesurant un mètre cube. Un morceau gros comme une boule ronde détaché de ce bloc de glace pèse encore 4,500 grammes après avoir passé toute la journée de chaleur de mardi, et plusieurs grêlons détachés de cette masse ne pesaient pas moins de 28 grammes. »

« Les fraisières, les épis de blés ont été littéralement fauchés, les pommes de terre ont été arrachées. »

« Saint-Sylvain, Saint-Barthélemy n'ont pas été plus épargnés que la commune d'Ecoulant. Le parc d'Echarbeau a été complètement saigné; des arbustes, des fleurs qui ornaient les massifs, il ne reste plus que des vestiges épars çà et là. »

« Le nuage de grêle, venant du côté d'Andard, a suivi une ligne passant par Saint-Barthélemy, La Lieue, Saint-Sylvain, Ecoulant, qui semble s'être trouvé à son centre, d'après les dégâts plus considérables qui frappent cette commune. Villeveque aurait été complètement épargné. »

« A ces pertes, il faut ajouter les dégâts qui atteignent également les bâtiments. Sur plus d'un point, les toitures sont sérieusement endommagées, les vitres des fenêtres brisées, les fourrages avariés. En un mot, le désastre est complet. »

« Nous espérons que, dans cette triste circonstance, le gouvernement saura faire son devoir et venir en aide aux malheureux fermiers qui viennent d'être si tristement victimes de l'orage de lundi soir. »

Lundi, dans l'après-midi, un orage s'est abattu sur Poitiers. Par deux fois, il est tombé de la grêle en abondance. Heureusement, la pluie qui tombait en même temps a atténué les effets désastreux des grêlons dont plusieurs avaient la grosseur d'une noisette.

L'orage aurait surtout produit des dégâts dans le canton de Saint-Julien, et notamment dans les environs de Mignaloux-Beauvoir, où les grêlons auraient abimé des récoltes et tué des volailles et du gibier.

Un orage épouvantable a passé, dans la nuit de lundi, sur Rennes, entre dix heures du soir et une heure du matin. Des éclairs d'une violence inouïe suivis de coups de tonnerre épouvantables se succédaient sans relâche. De gros grêlons étaient mêlés à la pluie et il y a lieu de craindre que les arbres fruitiers, surtout les pompiers, n'aient été fortement endommagés.

L'orage, qui n'a fait, pour ainsi dire, que contourner La Roche-sur-Yon dans la soirée de lundi, semble avoir occasionné, pour toute la région, des dégâts considérables.

Voici ce qu'on écrit de Sigournais au Publicateur:

« Aujourd'hui 4 juin, sur les quatre heures du soir, un orage épouvantable a détruit dans un instant toutes nos espérances: vignes, champs, prairies, jardins et arbres à fruits sont complètement perdus. »

« Les grêlons étaient en moyenne de la grosseur d'une noix. Sigournais est dans la désolation. »

POITIERS.

Le tribunal correctionnel de Poitiers a condamné par défaut à 100 fr. d'amende trois étrangers, un Prussien, un Autrichien, un Tyrolien, qui se sont permis de circuler en chemin de fer sans s'être, au préalable, munis d'un billet de place.

LES FOUILLES DE SANXAY.

Nous lisons dans le Temps:

« Ce matin, la commission des monuments historiques s'est réunie sous la présidence de M. Antonin Proust, et s'est occupée de la question des fouilles de Sanxay dans la Vienne. »

« On sait que le père Jésuite de La Croix a découvert des débris romains d'une haute valeur archéologique. »

« La commission a voté une subvention de 10,000 fr. pour la conservation de ces restes et a renvoyé la question au ministre de l'instruction publique avec un avis favorable au rachat par l'Etat du terrain des fouilles. La dépense est évaluée à 100,000 francs. »

LES RÉCIDIVISTES.

La maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon possède en ce moment trois récidivistes endurcis: le premier a subi trente-quatre condamnations, — le second trente-neuf, — et le troisième cinquante.

Le premier se nomme Bodénan (Alain), âgé de 57 ans, journalier, né le 20 avril 1826 à Sizun, arrondissement de Morlaix (Finistère).

Le second s'appelle Brucker (Henri-Marie), âgé de 52 ans, né à Nantes le 4^{er} mai 1834.

Sa vie est tout un roman. Il a fait ses études à l'institution Favart, à Paris, et a rem-

assurés de réaliser de beaux bénéfices.

Un négociant malouin me confia le commandement d'un navire avec lequel je fis voile pour Plymouth. J'étais adressé à un Anglais qui, amputé d'une jambe après la bataille de Trafalgar, s'était consacré aux affaires et était devenu fort riche. Les ennemis qui se sont combattus vaillamment pendant la guerre s'entendent facilement quand on a déposé les armes. La glace fut bientôt rompue entre sir Belfast et moi, et nous échangeâmes bien des souvenirs relatifs à l'époque où nous naviguions sous des pavillons rivaux. Il avait sa maison de commerce sur le quai de Plymouth, mais tous les soirs il retournait à l'habitation qu'il s'était fait construire en dehors de la ville, à l'extrémité d'une falaise; il m'invita à l'y accompagner. Au moment où nous venions de nous mettre à table, je vis entrer une jeune fille remarquablement belle, mais dont la physionomie présentait une expression d'indicible tristesse. Ses yeux avaient une fixité étrange qui éveillait l'idée d'une raison ébranlée.

— Vous n'avez rien vu, Jenny? lui dit sir Belfast.

— Non, mon père, répondit-elle d'une voix mélancolique, et cependant il s'est écoulé près d'une année depuis qu'il est parti.

— Espérons, Jenny, le retour des marins est subordonné à bien des circonstances.

Elle s'assit, mais ne prit aucune part à la con-

porté cinq prix au Concours général: il s'est présenté à l'Ecole normale supérieure. Ayant échoué, bien qu'admissible avec le numéro 14, il s'engagea dans un régiment d'infanterie de ligne, et obtint rapidement les galons de sergent-major. Mais le manque de conduite l'entraîna à commettre des fautes, et il fut condamné le 7 novembre 1865, par le conseil de guerre de Marseille, à un an de prison pour vente d'effets d'habillement et de petit équipement. Grâcié le 15 août 1866, il entra dans la vie civile; mais il ne put trouver aucun emploi convenable, et dissipa la somme de 4,300 fr., prix d'une prime de rengagement militaire: il fut réduit aux expédients, et depuis cette époque il a été de prison en prison.

Enfin le troisième, avec ses cinquante condamnations, est le nommé Douérou (Charles), né à Douarnenez le 7 janvier 1826: il a été frappé pour vols, coups volontaires, coups et outrages à des agents, vagabondage, rupture de ban, bris de clôtures, rébellion, vente d'effets militaires, mendicité en réunion, mendicité et ivresse, et en feignant des infirmités, outrages et violence envers un témoin à raison de sa déposition.

On écrit de Saintes (Charente):

« La procession de la Fête-Dieu, à Saintes, a été plus belle que jamais. »

« Tout le monde ici s'en trouve bien: les nombreux catholiques au point de vue religieux, les industriels au point de vue commercial; seuls, quelques sectaires jaloux se révolutionnent, parce que la troupe assistait à ce qu'ils appellent naïvement une mascarade. Ils peuvent s'agiter à leur aise, leur violence sera toujours la preuve de leur faiblesse. »

« Quant à nous, nous croyons être l'écho de la majorité de nos concitoyens, en félicitant la municipalité de notre ville de n'avoir point suivi l'exemple de certaines municipalités voisines qui, pour satisfaire une poignée d'énergumènes, préfèrent froisser les sentiments religieux de toute une population. »

La semaine dernière, ont eu lieu à Châteauroux les obsèques de M. Valade, inspecteur d'académie. Détail singulier: c'est le troisième inspecteur d'académie qui meurt d'apoplexie à Châteauroux.

LE DRAPEAU ROUGE ET BLANC.

Tout le monde connaît cette noble institution qui porte, en temps de guerre, sous le drapeau de Genève, ses secours désintéressés aux blessés et aux malades. Cette croix rouge sur fond blanc est respectée de tous les partis. Le même emblème, mais avec les couleurs interverties, c'est-à-dire croix blanche sur fond rouge, est devenu non moins populaire ces derniers temps. D'origine modeste, il a été également bien accueilli dans la chaumière du pauvre et dans le palais du riche, rendant service à tous, il est devenu bien vite un ami de famille. Nous voulons parler des Pilules Suisses. Tout le monde connaît leurs excellentes propriétés; on sait qu'elles n'ont pas leurs rivales; leur prix (1 fr. 50 la boîte) permet à chacun d'avoir un remède pour longtemps; par l'action dépurative qu'elle exercent sur le sang, elles sont efficaces contre presque toutes les maladies chroniques.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIANCÉE DU MARIN

PAR LOUIS COLLAS.

Ses yeux restaient tournés vers moi, je ne pouvais en détacher mes regards; déjà enveloppé des ombres de la mort, il semblait dans sa calme agonie entretenir des pensées auxquelles je n'étais pas étranger; il conserva son attitude triste et méditative jusqu'au moment où le dernier souffle de vie disparut de ce corps plein de sève et de santé quelques heures auparavant.

J'avais pris part à bien des luttes sanglantes, souvent je m'étais enivré des émotions du carnage, souvent j'avais été entouré comme je l'étais alors de cadavres pantelants; pour la première fois j'éprouvais l'aiguillon du remords. Il y a des cas où le soldat qui tue peut s'appeler un meurtrier, presque un assassin. Je n'étais pas sûr que ces deux noms ne pussent m'être appliqués.

Lorsque son cadavre et ceux des nôtres qui avaient succombé furent jetés dans la tombe commune où les attendait l'équipage de la frégate, je restai quelque temps immobile, regardant la place où l'humide linceul s'était refermé sur eux, et il fallut qu'on m'arrachât à ma mélancolique rêverie. Elle me poursuivit pendant toute la tra-

versée; l'image de l'officier anglais passa souvent devant mes yeux et depuis je me suis souvent surpris évoquant le souvenir du reproche que j'avais cru lire sur son pâle visage.

Ce fut merveille que notre navire pût regagner la France. Le pauvre brick n'était plus qu'une ruine. Les bords étaient déchiquetés, les voiles tombaient en lambeaux comme des loques informes, un seul mât restait debout. Il fallut boucher bien des trous, réparer mainte avarie. Nous arrivâmes lentement à Saint-Malo où nous fûmes accueillis par de bruyantes acclamations. Elles me laissèrent froid, je songeais toujours au malheureux jeune homme mortellement atteint par moi.

S'il m'avait fallu reprendre mon rôle de corsaire, je n'y aurais certainement plus apporté l'humour insouciant qu'il comporte; mais je ne devais plus naviguer que sous un drapeau pacifique. Le Vulcain n'était plus susceptible de reprendre la mer, d'ailleurs le temps de la course touchait à sa fin. En 1814, l'Empire croulait et la paix était signée avec l'Angleterre. Alors s'ouvrit une période de grande activité commerciale. Les produits coloniaux faisaient complètement défaut à la France depuis la promulgation du blocus continental. Beaucoup d'autres, que nous tirions autrefois du dehors, nous manquaient également. Il y avait de grands besoins à satisfaire et ceux qui les premiers approvisionneraient notre marché étaient

versation. Pendant le repas, il ne sortit pas un mot de sa bouche; plongée dans ses réflexions, elle semblait manger sans avoir conscience de ce qu'elle faisait. Avant l'issue du dîner, elle se leva silencieusement et, d'une marche lente, s'achemina vers la falaise. Je la vis prendre place sur une pierre et contempler, immobile, l'immensité de l'horizon.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Théâtre de Saumur.

JEUDI 7 juin 1883,

Une seule représentation donnée par LES ARTISTES DE L'ODÉON

FORMOSA

Pièce en 4 actes, de M. A. Vacquerie.

M^{lle} TESSANDIER jouera le rôle de Formosa.

M. CHELLES jouera le rôle du duc Jean.

M. Paul ALBAIZA, Warwick.

MM. Dubois Dikson.

Mondru Sword.

Richard Marquis de Montague.

M^{mes} H. Reyé Helen.

Noémie Néville.

Marion Un page.

MM. Ernest Un allumeur.

Pierrard Robert.

Bureaux, 8 h.; rideau, 8 h. 1/2.

Marché de Saumur du 2 Juin

Blé nouveau (l'h.)	19 25	Huile de noix	50	130	—
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	19	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moy'n	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	80	—
Orge	65	— Luzerne	780	75	—
Avoine h. bar.	50	Paille	—	780	40
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (53k.500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	à	à	»
Id. 1881, 2 ^e	120	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{re}	110	à	»
Id. 1881, 2 ^e	105	à	»
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re}	105	à	»
Id. 1881, 2 ^e	105	à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re}	105	à	»
Id. 1881, 2 ^e	100	à	90
La Vienne, 1881, 1 ^{re}	70	à	75
ROUGES (2 hect. 20).			
Souzay et environs, 1881, 1 ^{re}	160	à	170
Id. 1881, 2 ^e	170	à	200
Champigny, 1882, 1 ^{re} qualité	170	à	200
Id. 1881, 2 ^e	170	à	200
Id. 1881, 3 ^e	170	à	200
Varrains, 1882, 1 ^{re}	130	à	140
Varrains, 1881, 2 ^e	130	à	140
Bourguell, 1882, 1 ^{re} qualité	150	à	160
Id. 1881, 2 ^e	150	à	160
Id. 1881, 3 ^e	150	à	160
Restigné 1881, 1 ^{re}	150	à	160
Id. 1881, 2 ^e	150	à	160
Chinon, 1881, 1 ^{re}	130	à	120
Id. 1881, 2 ^e	130	à	120
Id. 1881, 3 ^e	130	à	120
Id. 1881, 4 ^e	130	à	120

Le Jeune Age illustré offre à ses lecteurs une nouvelle série d'articles, sous le titre « Les secrets de l'industrie dévoilés aux enfants ».

Le premier, paru dans le n° 127, daté 2 juin, fait connaître aux enfants les particularités de la pêche du saumon, et en même temps les mœurs de ce poisson, ses habitudes voyageuses, et comment on est parvenu à savoir que les mêmes saumons reviennent au même point de leur rivière natale après de longues excursions dans l'Océan. L'entrée du czar à Moscou, le prix exorbitant de toute chose dans cette ville, a fourni au courriériste son sujet d'actualité. La fin d'une causerie sur Louis Veullot, une pièce de vers : *La Fenaison*, des renseignements sur une œuvre de bienfaisance des plus intéressantes, l'Œuvre des jeunes poitrinaires, complètent ce numéro, avec les « Mémoires de Finette » et les « Marmottes de tante Yvonne ».

Abonnement : un an, 40 fr., chez Palmé, 76, rue des Saint-Pères. 45 c. le numéro.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 2 juin 1883.

Chronique parisienne, par Alceste.
Courrier littéraire et artistique.
Le Salon, par J.-J. Clouet.

Le Café, par M. Myrtau.
Pillone I.
La Biche morte, par Henry Martin-Dairvault.
Portraits littéraires : M. CARO, membre de l'Académie française, par V. du Bled.
Silhouettes italiennes, par R. G.
Causerie scientifique, par L. Divert.
Pièges à Taupes.
L'hypsomètre.
Les petites pensées.
Petite chronique mondaine, par Jenny Lensia.
Bibliographie, par R. Chassefont.
Chronique générale de la Semaine.
Courrier de la Mode, par Jenny Lensia.
Esprit des morts et des vivants.
Sphinxiana, par Bramet. — Bulletin financier, par E. Briau. — Chronique agricole. — Halles et Marchés.
Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du Magasin pittoresque vient de réimprimer avec le plus grand soin, sur très-beau papier, le premier volume des VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES, ou CROIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES, par M. ÉDOUARD CHARTON.

Ce premier volume a pour titre :

VOYAGEURS ANCIENS

Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère.

Prix du volume broché, pour Paris. . . 10 francs.
— pour les départements, franco. . . 11 francs.

EN VENTE

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers
GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE
A l'usage des élèves des écoles primaires
Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.
Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. Pilon, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JUIN 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.	»	Dernier cours.	Clôture précé.	»	Dernier cours.	Clôture précé.	»	Dernier cours.	Clôture précé.	»
3 % amortissable	79 80	79 65	Est	715	717 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	447	451
4 1/2 %	110 76	110 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1415	1420	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	506	Est	858	857 50
5 %	108 40	108 50	Midi	1140	1125	— 1865, 4 %	525	520	Midi	863	863 25
Obligations du Trésor	510	514	Nord	1900	1900	— 1869, 3 %	402 75	405	Nord	369 50	370
Obligations du Trésor nouvelles	512	512	Orléans	1227 50	1228 75	— 1871, 3 %	395	397	Orléans	365 75	365 50
Bons de liq. départementaux	532	532	Ouest	772 50	772 50	— 1875, 4 %	508	507	Ouest	364	363 50
Banque de France	5420	5410	Compagnie parisienne du Gaz	1385	1365	— 1876, 4 %	507 25	508	Paris-Lyon-Méditerranée	367	367
Comptoir d'escompte	995	990	Canal de Suez	2455	2455	Paris-Bourbonnais	366	366	Paris-Bourbonnais	366	366
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1337 50	1340	C. gén. Transatlantique	470	475	Canal de Suez	564	565	Dép. de la Seine, emprunt 1857	231 50	237
Crédit de France	22 50	22 50				Bons de liq. Ville de Paris	525	524 50	Obligations communales 1879	446 25	441
Crédit mobilier	375	375									

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En une maison sise au Coudray-Macouard, occupée autrefois par M. et M^{me} GAURON-LAMBERT, le DIMANCHE 10 JUIN 1883, à une heure, par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

DIVERS IMMEUBLES

Consistent en :

TERRES, VIGNES ET PRÉS,

Dépendant des successions de M. et M^{me} GAURON-LAMBERT.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LE BARON, notaire. (356)

Étude de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e MEFFRAY,

Le dimanche 17 juin courant, à 2 heures du soir,

HOTEL

Bien achalandé,

DE L'ÉTOILE D'OR

Sis ville de Beaufort.

On peut traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser à M^e MEFFRAY.

A VENDRE

VIN ROUGE, récolte 1881, et VIN rouge, récolte 1882.

S'adresser au bureau du journal.

Agence des Ventes

ET LOCATIONS

L. RENARD

Ancien notaire, rue de Bordeaux, 56, Saumur.

A VENDRE : Une maison, deux jardins et deux clos de vigne, le tout situé sur la Butte-des-Moulins. Très-belle vue.

A VENDRE OU A LOUER : Plusieurs maisons bien placées.

A VENDRE : Belles propriétés de produit et d'agrément. Chasse exceptionnelle.

A LOUER : Très-belle ferme.

PLACEMENTS DE FONDS.

RECouvreMENTS DE TOUTE NATURE.

ASSURANCES : Vie, Incendie, Accidents.

S'adresser à l'agence L. RENARD.

Agence des Ventes et Locations.

Prêts hypothécaires à court et à long terme, avec ou sans amortissement.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, à Saumur, sous-directeur du Crédit Foncier de France (succursale de Maine-et-Loire).

A CÉDER de suite, à Nantes, bonne

ÉTUDE D'HUISSIER. — S'adresser pour tous renseignements à M^e MAZIER, avoué à Nantes, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 7.

A VENDRE

PETITE VOITURE anglaise, capotonnée, et PETITE JUMENT ANGLAISE, avec harnais.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A LOUER

OU A ARRENTER

JOLIE MAISON

Propre au commerce de vins en gros et en détail,

Située à Distré.

S'adresser à M. BAUDIN. (358)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15,

Comprenant NEUF PIÈCES, Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

Manufacture de Pianos et Orgues

12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

CLERC. M^e CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

ON DEMANDE un domestique de 15 à 17 ans.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FEMME désire trouver un ménage. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

A Saumur,

BONNE POSITION

Maison de Gros

DISTILLATEUR - LIQUORISTE

Et Entrepôt de Vins fins étrangers,

Réalisant BEAUX BÉNÉFICES avec peu de FRAIS GÉNÉRAUX.

Conditions avantageuses, sans connaissances spéciales.

S'ADRESSER au Bureau du Journal.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.